

Sur le procédé

webersys étanche SEPI

Titulaire : Société Saint Gobain Weber France SAS
Internet : www.fr.weber

Descripteur :

Le procédé **webersys étanche SEPI** est destiné à la réalisation d'une étanchéité de plancher intermédiaire sous revêtements céramiques et assimilés - pierres naturelles en sols intérieurs avec siphon et un traitement spécifique des points singuliers et des raccords entre lés.

Groupe Spécialisé n° 13 - Procédé pour la mise en œuvre des revêtements

Famille de produit/Procédé : Étanchéité de plancher intermédiaire sous carrelage

AVANT-PROPOS

Les Avis Techniques et les Documents Techniques d'Application sont destinés à mettre à disposition des acteurs de la construction des éléments d'appréciation sur la façon de concevoir et de construire des ouvrages au moyen de produits ou procédés de construction dont la constitution ou l'emploi ne relèvent pas des savoir-faire et pratiques traditionnels.

Au terme d'une évaluation collective, l'avis technique de la commission se prononce sur l'aptitude à l'emploi des produits ou procédés relativement aux exigences réglementaires et d'usage auxquelles l'ouvrage à construire doit normalement satisfaire.

Versions du document

Version	Description	Rapporteur	Président
V2	Cette version annule et remplace l'Avis Technique 13/20-1483_V1. Révision d'office à la suite de la revue annuelle des familles d'Avis Techniques. Le Groupe Spécialisé n°13 a acté la jurisprudence suivante : <ul style="list-style-type: none"> - Exclusion de la pose scellée sur étanchéité de planchers intermédiaires. 	Virginie CORDIER	Christophe DUFOUR
V1	Cette version annule et remplace l'Avis Technique 13/15-1298. Cette 2 ^{ème} révision intègre les modifications suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - Modification de la dénomination commerciale de « weber.sys étanche SEPI » à « webersys étanche SEPI », - Modification de la dénomination commerciale de « weberfug 881 » à « weberseal tile » - Mises à jour de jurisprudences 	Julien ROUSSY	Christophe DUFOUR

Table des matières

1.	Avis du Groupe Spécialisé	4
1.1.	Définition succincte	4
1.1.1.	Description succincte	4
1.1.2.	Identification	4
1.2.	AVIS.....	4
1.2.1.	Domaine d'emploi accepté.....	4
1.2.2.	Appréciation sur le procédé	4
1.2.3.	Prescriptions Techniques	5
2.	Dossier Technique.....	6
2.1.	Données commerciales	6
2.1.1.	Coordonnées	6
2.2.	Description.....	6
2.3.	Domaine d'emploi	6
2.3.1.	Locaux visés.....	6
2.3.2.	Supports visés	6
2.3.3.	Carreaux associés	6
2.4.	Caractéristiques des composants	7
2.4.1.	Sous-couche webersys étanche.....	7
2.4.2.	Produits de pose de la sous-couche webersys étanche et du carrelage collé.....	7
2.4.3.	Produits connexes	7
2.4.4.	Mastic	7
2.5.	Fabrication – Contrôle.....	8
2.6.	Mise en œuvre.....	8
2.6.1.	Reconnaissance du support et préparation éventuelle	8
2.6.2.	Traitement préalable.....	8
2.6.3.	Mise en œuvre de la sous-couche webersys étanche	9
2.6.4.	Traitement des joints de fractionnement du support	11
2.6.5.	Pose du carrelage.....	11
2.6.6.	Mise en service	12
2.7.	Assistance technique	12
2.8.	Résultats expérimentaux.....	12
2.9.	Références	12
2.9.1.	Données Environnementales	12
2.9.2.	Autres références	12

1. Avis du Groupe Spécialisé

Le Groupe Spécialisé n° 13 - Procédé pour la mise en œuvre des revêtements de la Commission chargée de formuler les Avis Techniques a examiné, le 17 juillet 2020, le procédé **webersys étanche SEPI**, présenté par la Société **Saint Gobain Weber France SAS**. Il a formulé, sur ce procédé, l'Avis Technique ci-après. L'avis a été formulé pour les utilisations en France Européenne et dans les DROM et les COM.

1.1. Définition succincte

1.1.1. Description succincte

Le procédé **webersys étanche SEPI** est destiné à la réalisation d'une étanchéité de plancher intermédiaire sous revêtements céramiques et assimilés - pierres naturelles en sols intérieurs avec siphon et un traitement spécifique des points singuliers et des raccords entre lés.

Le système complet est constitué par :

- la sous-couche **webersys étanche** collée avec une colle à carrelage adaptée,
- le carrelage
- le traitement spécifique des points singuliers.

1.1.2. Identification

La sous-couche est identifiée par l'appellation « **webersys étanche** » indiquée sur une de ces faces.

1.2. AVIS

1.2.1. Domaine d'emploi accepté

Ce procédé est utilisable en travaux neufs et travaux de rénovation en sols dans les locaux humides intérieurs avec siphon de sol visés au paragraphe 2.3.1, qui ne présentent pas de joint de dilatation.

La réalisation d'ouvrage de toiture (terrasses sur local fermé par exemple), de balcons, de loggias ou de travaux de cuvelage suivant la norme NF DTU 14.1 n'est pas visée par le présent Avis Technique.

1.2.2. Appréciation sur le procédé

1.2.2.1. Satisfaction aux lois et règlements en vigueur et autres qualités d'aptitude à l'emploi

Données environnementales

Le procédé ne dispose d'aucune Déclaration Environnementale (DE) et ne peut donc revendiquer aucune performance environnementale particulière. Il est rappelé que les DE n'entrent pas dans le champ d'examen d'aptitude à l'emploi du procédé.

Aspects sanitaires

Le présent avis est formulé au regard de l'engagement écrit du titulaire de respecter la réglementation, et notamment l'ensemble des obligations réglementaires relatives aux produits pouvant contenir des substances dangereuses, pour leur fabrication, leur intégration dans les ouvrages du domaine d'emploi accepté et l'exploitation de ceux-ci.

Le contrôle des informations et déclarations délivrées en application des réglementations en vigueur n'entre pas dans le champ du présent avis. Le titulaire du présent avis conserve l'entière responsabilité de ces informations et déclarations.

Prévention des accidents, maîtrise des accidents et maîtrise des risques lors de la mise en œuvre et de l'entretien

Le procédé dispose d'une Fiche de Données de Sécurité (FDS). L'objet de la FDS est d'informer l'utilisateur de ce procédé sur les dangers liés à son utilisation et sur les mesures préventives à adopter pour les éviter, notamment par le port d'équipements de protection individuelle (EPI).

1.2.2.2. Aptitude à l'emploi

Comportement au feu

Le procédé **webersys étanche SEPI** n'est pas de nature à affecter la tenue au feu des ouvrages.

Adhérence

En pose collée, l'adhérence est satisfaisante lorsque la sous-couche est marouflée fermement.

Comportement vis-à-vis du passage d'eau

Le procédé sous carrelage associé au traitement des raccords entre lés, en partie courante et aux dispositions particulières pour le traitement des points singuliers : raccordements sol - mur, joints de fractionnement, canalisations traversantes, assure l'étanchéité de plancher intermédiaire.

Tenue au choc du revêtement céramique

En pose collée, compte tenu de l'usage qui est réservé à ce procédé et de l'obligation qui est faite d'utiliser des carreaux de caractéristiques données (cf. § 1.2.3.1 du Dossier Technique), ce procédé présente dans ces conditions une tenue aux chocs normalement suffisante.

1.2.2.3. Durabilité

Dans le domaine d'emploi accepté, l'application de ce procédé mis en interposition entre le support et le revêtement de sol ne modifie pas la durabilité de ce dernier.

1.2.2.4. Fabrication de la sous-couche **webersys étanche**

Le système d'autocontrôle mis en place sur les matières premières et sur le produit fini permet d'escompter une constance de qualité satisfaisante du procédé.

1.2.2.5. Mise en œuvre

Ce procédé nécessite de respecter les tolérances de planéité du support et exige une mise en œuvre soignée, notamment dans le traitement des points singuliers (respect des recouvrements, raccordements aux angles).

1.2.3. Prescriptions Techniques

1.2.3.1. Conditions de mise en œuvre

- La sous-couche **webersys étanche** doit être fermement marouflée sur le support encollé préalablement avec la colle. Un soin tout particulier doit être apporté au traitement des points singuliers et aux raccords entre lés.
- La totalité du sol du local doit être traitée. Le mastic **weberseal tile** doit être utilisé en sol pour traiter les raccords entre lés, avec les angles préformés et le siphon de sol.
- L'exigence de pente du support est variable selon la destination de l'ouvrage. Elle est donc précisée dans les Documents Particuliers du Marché (DPM). Dans tous les cas, la pente est supérieure ou égale à 1 %.
- Pose du carrelage
 - *Pose collée*

Il est nécessaire d'utiliser un mortier colle indiqué au paragraphe 2.4.2 du Dossier Technique.

Les dispositions du Cahier des clauses techniques pour les sols intérieurs et extérieurs du NF DTU 52.2 sont à respectées quant à :

 - la nature des carreaux associés,
 - la surface maximale des carreaux admise est limitée à 3 600 cm²,
 - leur format et leur mise en œuvre, en suivant les prescriptions prévues pour le support sous-jacent.

De plus, les carreaux doivent être classés P3 au moins, et l'épaisseur doit être de 8 mm minimum.

1.2.3.2. Assistance Technique de la Société SAINT GOBAIN WEBER France SA

Les travaux doivent être réalisés par des entreprises ayant reçu une formation technique de la part de la Société Saint Gobain Weber France.

La Société Saint Gobain Weber France est tenue d'apporter son assistance technique aux entreprises de pose ainsi qu'aux maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre qui en font la demande.

Nota : Cette assistance ne peut être assimilée ni à la conception de l'ouvrage ni à l'acceptation des supports, ni à un contrôle des règles de mise en œuvre.

Appréciation globale

L'utilisation du procédé dans le domaine d'emploi accepté (cf. paragraphe 1.2.1) est appréciée favorablement.

2. Dossier Technique

Issu du dossier établi par le titulaire

2.1. Données commerciales

2.1.1. Coordonnées

Titulaire : Société SAINT GOBAIN WEBER France SAS
 2/4 rue Marco Polo
 ZAC des portes de SUCY
 FR – 94370 SUCY EN BRIE
 Tél. : 01 60 62 13 00
 Email : contact@saint-gobain.com
 Internet : www.fr.weber

2.2. Description

Le procédé **webersys étanche SEPI** est destiné à la réalisation d'une étanchéité de plancher intermédiaire sous revêtements céramiques et assimilés - pierres naturelles en sols intérieurs avec siphon et d'un traitement spécifique des points singuliers et des raccords entre lés,

Le système complet est constitué par :

- la sous-couche **webersys étanche** collée avec une colle adaptée,
- le carrelage sur la sous-couche **webersys étanche**, soit collé avec la même colle,
- le traitement spécifique des points singuliers.

Un siphon de sol doit être prévu avec réalisation d'une forme de pente de 1 % sur l'ensemble du local sous la sous-couche **webersys étanche**.

2.3. Domaine d'emploi

Ce procédé est utilisable en travaux neufs et travaux de rénovation en sols dans les locaux humides intérieurs avec siphon de sol visés au paragraphe 2.3.1, qui ne présentent pas de joint de dilatation.

2.3.1. Locaux visés

En pose collée, locaux classés P3 E3 au plus à l'exception des salles de balnéothérapie,

2.3.2. Supports visés

L'exigence de pente du support est variable selon la destination de l'ouvrage. Elle est donc précisée dans les Documents Particuliers du Marché (DPM). Dans tous les cas, la pente est supérieure ou égale à 1 %.

Nota : pour l'écoulement des eaux, le support doit présenter cette pente minimale de 1 %. Il est entendu que par suite des tolérances d'exécution, les sols de pente inférieure à 2 % peuvent conduire à des flaches et retenues d'eau sur le revêtement.

2.3.2.1. Travaux neufs

Supports en maçonnerie visés en sols intérieurs dans le NF DTU 52.2 P1-1-3 « Cahier des clauses techniques pour les sols intérieurs et extérieurs », à l'exclusion des planchers alvéolaires, des chapes désolidarisées, flottantes et des planchers chauffants.

Lorsque l'ouvrage concerne plusieurs travées, la continuité mécanique du plancher doit être assurée sur les appuis intermédiaires.

Les limitations de la flèche nuisible au comportement des revêtements de sols fragiles sont celles définies dans le FDP 18-717 Art 7.4.3(7) ; sauf spécifications particulières plus sévères indiquées dans les DPM ou dispositions spécifiques indiquées dans l'Avis Technique du plancher dans le cas où ce dernier est non traditionnel.

2.3.2.2. Travaux en rénovation

Anciens supports en maçonnerie et plancher bétons visés en travaux neufs et mis à nu.

2.3.3. Carreaux associés

Pose collée

En pose collée, les carreaux ou analogues associés sont ceux indiqués dans le CGM du NF DTU 52.2 P1-2 « Pose collée des revêtements céramiques et assimilés – Pierres naturelles » complété comme suit :

- les carreaux doivent être de type P3 au moins.
- leur épaisseur doit être de 8 mm au moins,
- la surface maximale des carreaux est limitée à 3 600 cm².

2.4. Caractéristiques des composants

2.4.1. Sous-couche webersys étanche

La sous-couche **webersys étanche** est constituée d'une feuille de polyéthylène souple de couleur jaune et revêtue sur chaque face d'un non tissé en fibre de polypropylène.

2.4.1.1. Dimensions

- Épaisseur de la sous-couche (mm) : $0,60 \pm 0,09$
- Longueur (m) : 30
- Largeur (mm) : 1000 ± 5

2.4.1.2. Autres caractéristiques

- Masse surfacique (g/m^2) : $278 \pm 10\%$
- Couleur : jaune
- Résistance à la déchirure (EN 12310-2) :
 - o Sens longitudinal $\geq 35 \text{ N/50 mm}$
 - o Sens transversal $\geq 150 \text{ N/50 mm}$
- Résistance à la pression eau (EN 1928 version B) : $\geq 1,5 \text{ Bar}$
- Résistance à la traction (EN 527-3) :
 - o sens longitudinal $\geq 221 \text{ N/25 mm}$
 - o sens transversal $\geq 53 \text{ N/264 mm}$

2.4.2. Produits de pose de la sous-couche webersys étanche et du carrelage collé

Les colles à carrelage utilisées pour coller le procédé **webersys étanche SEPI** sur le support puis mettre en œuvre le carrelage doivent bénéficier d'un certificat en cours de validité.

Les mortier-colles à utiliser sont listés ci-dessous :

- **webercol flex**
- **webercol rapid**
- **webercol fluid**

2.4.3. Produits connexes

2.4.3.1. Bande de pontage entre lés

Bande de pontage BPW en rouleau de 20 m.

- Épaisseur (mm) : 0,60
- Largeur (cm) : 14
- Longueur (m) : 20
- Masse surfacique (g/m^2) : $278 \pm 10\%$

2.4.3.2. Angles préformés rentrants ou sortants

Angle rentrant AR12 ou **angle sortant AS12** sont présentés en lot de 10 angles. Chaque aile de l'angle préformé présente une longueur de 120 mm. L'épaisseur des angles est de 0,85 mm.

2.4.3.3. Platine pour siphon de sol

Découpe d'un élément de **webersys étanche** : platine d'étanchéité pour le sol, de format 42,5 x 42,5 cm avec une ouverture centrale de 50 mm.

2.4.3.4. Siphon de sol

Le siphon de sol doit être conforme à la norme EN 1253.

Un siphon de sol certifié NF suivant la certification NF 076 répond à ces exigences.

A titre d'exemple :

- Gamme siphon en acier inox Limatec
- Gamme Docia Nicoll

La classe de résistance aux charges du siphon de sol doit être en adéquation avec la destination du local au sens du classement UPEC du local (*cahier du CSTB n°3782*)

2.4.4. Mastic

• Mastic **weberseal tile** :

- Nature : silicone monocomposant
- Dureté Shore A : 21
- Densité (kg/m^3) : 1,02
- Conditionnement : cartouche de 310 ml.

- Durée de stockage : 12 mois dans l'emballage d'origine non ouvert, conservé à l'abri du gel, du soleil et de l'humidité.

2.5. Fabrication – Contrôle

La sous-couche **webersys étanche** est fabriquée à Wuppertal (Allemagne).

Les contrôles suivants sont réalisés dans l'usine :

- Masse surfacique (chaque lot),
- Dimensionnels (chaque lot),
- Résistance aux chocs (EN 12691) : 1 fois/an,
- Résistance à la traction (EN 527-3) : 2 fois/an,
- Résistance à la déchirure (EN 12310-2) : 2 fois/an,
- Résistance à la pression eau (EN 1928) : 1 fois/an,
- Résistance à la traction (EN 1348) : 1 fois/an.

2.6. Mise en œuvre

2.6.1. Reconnaissance du support et préparation éventuelle

Les prescriptions générales pour la reconnaissance du support et sa préparation sont les mêmes que pour un collage direct (cf. NF DTU 52.2 P1-1-3 « Cahier des clauses techniques pour les sols intérieurs et extérieurs » complétées comme suit :

Les tolérances de planéité acceptées sont de :

- 5 mm sous la règle de 2 m,
- 1 mm sous la règle de 0,2 m.

L'exigence de pente du support est variable selon la destination de l'ouvrage. Elle est donc précisée dans les Documents Particuliers du Marché (DPM). Dans tous les cas, la pente est supérieure ou égale à 1 %.

2.6.1.1. Supports neufs

Le support doit être soigneusement dépoussiéré juste avant la mise en œuvre de la sous-couche **webersys étanche**.

2.6.1.2. Supports anciens

La reconnaissance du support doit être réalisée conformément au CPT Sols P3 - Rénovation.

Le support doit ensuite être soigneusement dépoussiéré juste avant la mise en œuvre de la sous-couche **webersys étanche**.

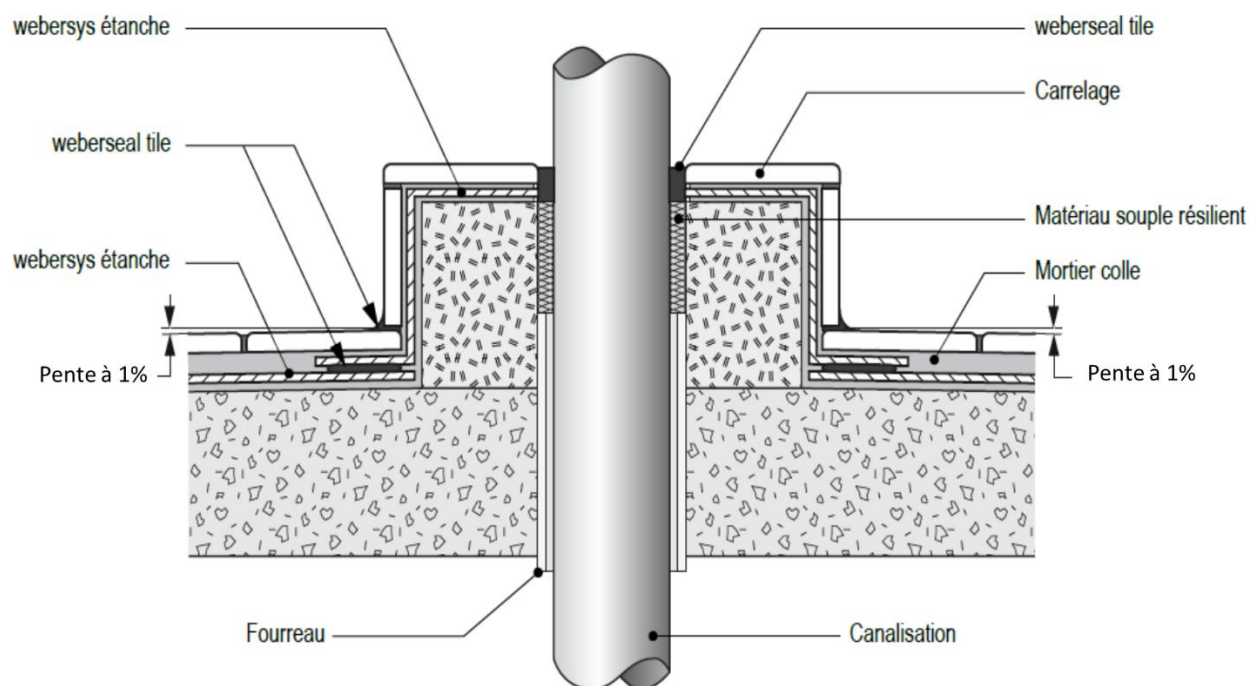
2.6.1.3. Anciens siphons

En travaux de rénovation, les systèmes d'évacuation existants devront systématiquement être déposés et remplacés.

2.6.2. Traitement préalable

2.6.2.1. Canalisation traversante

Pour les canalisations traversantes, un coffrage de 20 cm minimum de côté avec 5 cm d'épaisseur de béton et 10 cm de haut doit être réalisé au pied de la canalisation.

Figure 1 – Traitement d’une canalisation traversante

2.6.3. Mise en œuvre de la sous-couche **webersys étanche**

2.6.3.1. Application en partie courante

- Le premier lé doit être posé au niveau le plus bas.
- Les lés de **webersys étanche** sont découpés sur mesure en fonction des besoins.
- Le mortier-colle est appliqué sur le support à l'aide d'un peigne denté de 4 x 4 x 4 mm fortement incliné de manière à respecter une consommation en mortier-colle de 2 à 2,5 kg/m².
- La sous-couche **webersys étanche** est ensuite appliquée : orienter précisément la sous-couche **webersys étanche** dès son positionnement et tirer légèrement sur celle-ci pour bien la tendre. Une pression est exercée du centre du lé vers l'extérieur. A l'aide de la face lisse d'une taloche à plat ou une taloche à enduire tenue en biais, le lé est marouflé en prenant soin d'éliminer l'air qui se trouve dessous.

*Nota : Ne pas circuler sur la sous-couche **webersys étanche** dans la phase de durcissement du mortier colle (12 heures environ).*

2.6.3.2. Raccordement de deux lés de **webersys étanche**

Les bords à raccorder ensemble doivent être secs et propres.

Le raccord entre lés doit être réalisé avec le mastic **weberseal tile** :

- superposer les deux lés avec un recouvrement de 5 cm environ,
- appliquer le mastic **weberseal tile** à l'aide d'une spatule à colle sol PVC n°3 sur la bande à recouvrir de façon à obtenir une surface à encoller homogène et continue.
- Maroufler à l'aide d'une lisseuse le lé supérieur.

2.6.3.3. Traitement des points singuliers

2.6.3.3.1. Raccordements sol-mur

Cas de la pose collée de carrelage

La remontée d'étanchéité est réalisée :

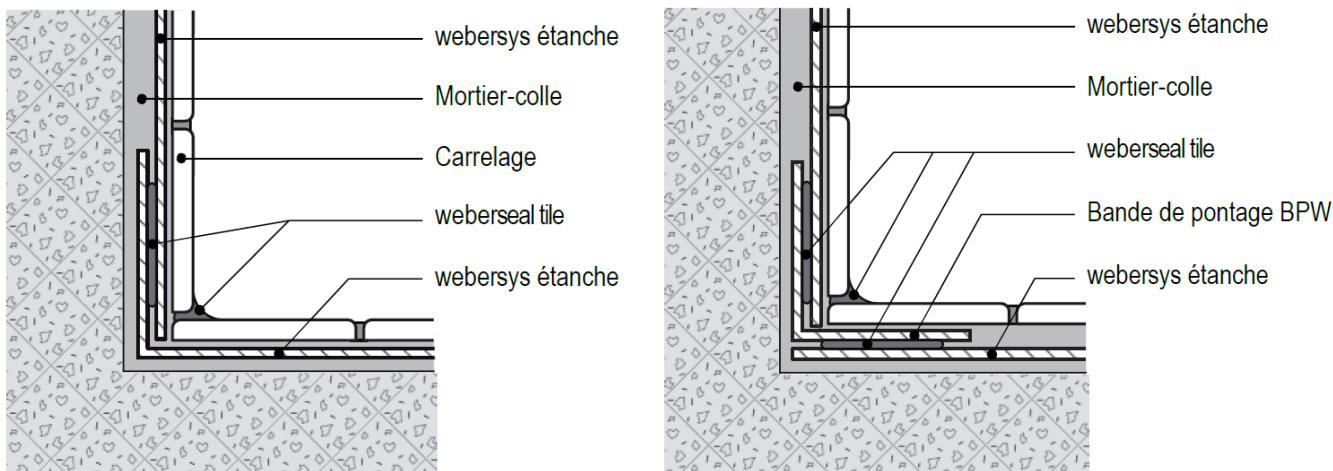
- soit au moyen de **webersys étanche** appliqué en partie courante et remonté en mur,
- soit au moyen de la **bande de pontage BPW** collée en sol avec le mastic **weberseal tile** appliquée à l'aide d'un peigne denté 3 x 3 x 3 cm.

La hauteur du relevé de jonction sol-mur au-dessus du niveau fini de l'ouvrage horizontal doit être de 5 cm au moins.

Figure 2 – Raccordement sol-mur

Cas a – Cas de la membrane webersys étanche remontée en mur

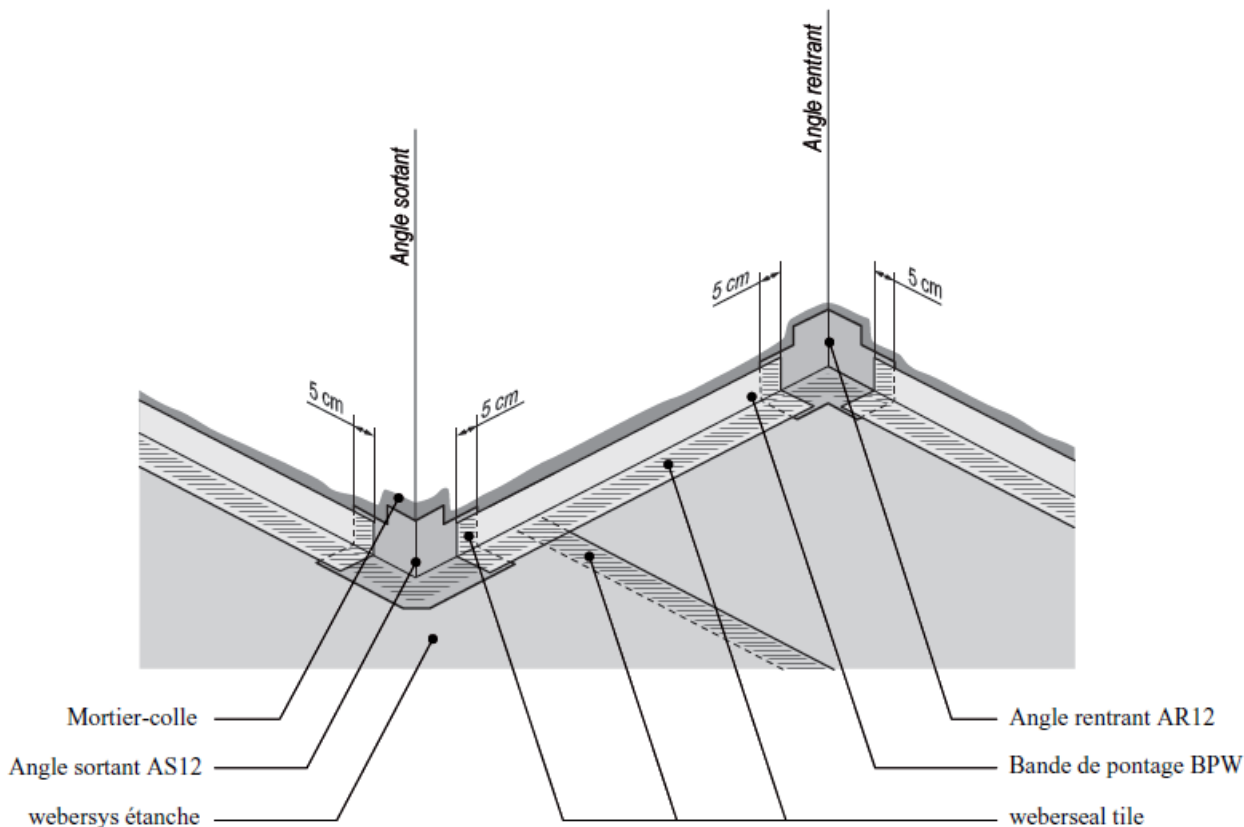
Cas b – Cas de remontée traitée avec la bande de pontage BPW



2.6.3.3.2. Traitement des angles

Les angles rentrants et sortants sont traités au moyen des angles préformés **angle rentrant AR12** ou **angle sortant AS12**. Les recouvrements et le collage seront réalisés avec le mastic **weberseal tile**.

Figure 3 – Angles rentrant et sortant



2.6.3.3.3. Siphon de sol

En travaux de rénovation, les systèmes d'évacuation existants devront systématiquement être déposés et remplacés.

2.6.3.3.3.1. Pose collée

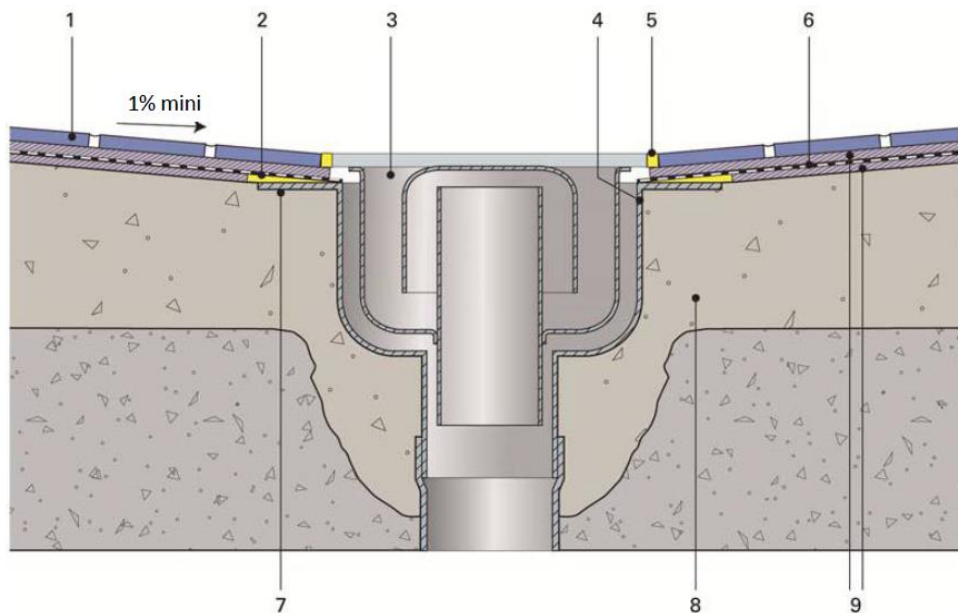
Le siphon de sol doit être posé à une distance de 30 cm minimum des murs.

En pose collée, seule est visée l'association avec un siphon à collerette ou platine intégrée afin de garantir le raccord d'étanchéité.

- En cas d'utilisation de platines métalliques, celles-ci devront être dégraissées.

- Coller la sous-couche sur la platine à l'aide du mastic d'étanchéité jusqu'à 1 cm environ de l'ouverture de l'écoulement.

Figure 4 – Siphon de sol en pose collé



1- Carrelage	6- Sous-couche webersys étanche
2- Mastic weberseal tile	7- Engravure
3- Rehausse de siphon	8- Chape
4- Corps de siphon	9- Mortier-colle
5- Mastic weberseal tile	

2.6.3.3.4. Appareils sanitaires

Préalablement à la mise en place des douches et les baignoires, il est nécessaire de traiter avec le procédé **webersys étanche SEPI** et de carrelage l'ensemble des surfaces au sol du local.

Les lavabos, bidets et cuvettes sanitaires sont fixés au mur, sinon un socle doit être réalisé en pied.

2.6.4. Traitement des joints de fractionnement du support

Les joints de retrait et de fractionnement peuvent être recouverts avec **webersys étanche**.

2.6.5. Pose du carrelage

Délais avant la pose du carrelage

Pour de petites surfaces ($S \leq 10 \text{ m}^2$ environ), la pose du carrelage peut avoir lieu à l'avancement de la pose de la sous-couche **webersys étanche** avant le début de prise du mortier-colle. Dans les autres cas, attendre le lendemain.

Protection de la sous-couche au sol

Pour toute circulation piétonnière sur la sous-couche et en cas de retard pour la mise en œuvre du carrelage, il faut protéger la sous-couche **webersys étanche** en posant des planches ou des panneaux d'isolants dans les zones de circulation.

2.6.5.1. Pose collée

2.6.5.1.1. Partie courante

La mise en œuvre du carrelage est réalisée conformément aux prescriptions prévues pour le support sous-jacent (sous **webersys étanche**) dans le NF DTU 52.2 P1-1-3 « Cahier des clauses techniques pour les sols intérieurs et extérieurs ».

2.6.5.1.2. Joints entre carreaux

Pour la réalisation des joints entre carreaux, se référer aux indications du NF DTU 52.2 P1-1-3 « Cahier des clauses techniques pour les sols intérieurs et extérieurs ».

2.6.5.1.3. Joints périphériques

Les joints périphériques sont traités selon les prescriptions du NF DTU 52.2 P1-1-3 « Cahier des clauses techniques pour les sols intérieurs et extérieurs ».

2.6.5.1.4. Joints de fractionnement du carrelage

Il n'est pas nécessaire de prévoir de joint de fractionnement.

2.6.6. Mise en service

Pour la pose collée, elle est faite conformément aux prescriptions générales indiquées dans le NF DTU 52.2 P1-1-3 « Cahier des clauses techniques pour les sols intérieurs et extérieurs ».

En particulier :

- Circulation piétonne : 24 h après la réalisation des joints.
- Mise en service : 48 h après la réalisation des joints.

2.7. Assistance technique

Les travaux doivent être réalisés par des entreprises ayant reçu une formation technique de la part de la Société Saint Gobain Weber France.

La Société Saint Gobain Weber France met son assistance technique à la disposition des entreprises, des maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre, pour la mise en route des chantiers et la maîtrise des aspects particuliers de ce procédé.

Nota : Cette assistance ne peut être assimilée ni à la conception de l'ouvrage ni à l'acceptation des supports, ni à un contrôle des règles de mise en œuvre.

2.8. Résultats expérimentaux

Des essais pour l'évaluation de l'aptitude à l'emploi du procédé **webersys étanche SEPI** ont été réalisés au CSTB : rapport d'essais n° R2EM/EM 20-045.

2.9. Références

2.9.1. Données Environnementales

Le procédé **webersys étanche SEPI** ne fait pas l'objet d'une Fiche de Déclaration Environnementale (DE). Il ne peut donc revendiquer aucune performance environnementale particulière. Les données issues des DE ont notamment pour objet de servir au calcul des impacts environnementaux des ouvrages dans lesquels les procédés visés sont susceptibles d'être intégrés.

2.9.2. Autres références

- Lancement du procédé : 2011
- Importance des chantiers : plusieurs centaines de m² ont été réalisés en France depuis 2011.